



La correction que je vous propose n'est pas une correction scolaire.

SONT CORRIGÉES :

- les erreurs orthographiques
- les erreurs syntaxiques qui ne relèvent pas d'un effet de style (voir paragraphe suivant)

ÉLÉMENTS DONT LA CORRECTION EST SOUMISE À DISCUSSION :

- les répétitions, qui sont parfois un marqueur de style.
- La ponctuation, qui est le souffle du texte.

Claude Simon, par exemple, n'utilise quasiment pas le point. C'est un choix signifiant :

« sans que rien dans son ordonnance, pas une feuille, pas un brin d'herbe même, s'en trouvât affecté, ou si quelquefois un arbre ou quelques branches s'abattaient, si l'herbe montrait quelques plaques noircies, portant ses blessures (ses égratignures) avec cette même somptueuse indifférence, cette pérennité, absorbant de la même façon les échos des explosions ou des rafales qui se répercutaient de coteau en coteau, se perdaient dans les bois, dérisoires, anecdotiques, les opulentes forêts, les opulents pâturages s'enveloppant peu à peu dans la brume bleuâtre du soir, s'enténébrant, puis ressurgissant lentement de la nuit, impollués, d'un vert tendre, dangereux, perfides, énigmatiques, comme si par son immuabilité le pimpant décor de prés fleuris, de haies et de boqueteaux participait (œuvrait lui aussi, assistait ironiquement) à l'espèce de mutation qu'ils (les cavaliers) étaient en train de subir [...] » extrait de La route des Flandres.

- le vocabulaire choisi : tous les registres et mots inventés sont parfois des marqueurs de style.
- les temps choisis.
- l'articulation (chronologique, logique) du texte, qui est le flux de pensée qui le construit, appartient à chacun. Je ne rétablis donc pas systématiquement un ordonnancement normé.

L'important est que votre texte garde sa personnalité, et sorte de ce toilettage mis en valeur et non pas trafiqué.

Stéphanie Roul
©lettronome, 2024.